

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 01/10/2026

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 70

Pouvoirs : 5

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Kévin DEWAËLE pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 23/09/2026.

Monsieur Franck NACHTERGAELE est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLÉANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	FOUCHER	Virginie			Pouvoir à	LAVOLE	Thibaut	Présent
BAROU EN AUGÉ	DECOBERT	Isabelle	Présente		Pouvoir à	BURIN	Franck	
BEAUMAIS	POUPARD	Frédérique	Présente		Pouvoir à	LARGERIE	Martine	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à Jean-Yves LEBOUCC	SABINE	Déborah	
BONNOEIL	RIVIÈRE	Edwige	Présente		Pouvoir à	FOUCAULT	Joël	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier	Présent		Pouvoir à	GOLBA	Pauline	
CORDEY	ROTTIER	Brigitte	Présente		Pouvoir à	FERRAND	Marc	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent	Pouvoir à	NEUVILLE	Magali	
CROC	REUSSNER	Edouard	Présent		Pouvoir à	DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	Présent		Pouvoir à	MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent		Pouvoir à	AUBRIS	Isabelle	
ERAINES	DUCLOS	Jacques		Absent	Pouvoir à	PAUL	Sandra	
ERNES	LAMANDÉ	Xavier			Pouvoir à	GUY	Philippe	Présent
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	LE VAGUERÈSE	Cécile	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	GRACIA	Fabrice			Pouvoir à Gwenaëlle PERCHERON			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	REBILLARD	Julie		Absente	Pouvoir à			
FALAISE	DAGORN	Grégoire		Absent	Pouvoir à			
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	BILONG	Isabelle	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	NÉRÉ	Véronique			Pouvoir à Bruno BOULIER			
FALAISE	DEWAËLE	Clara	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEPASTEUR	Olaf	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	GRENIER	Sylvie	Présente		Pouvoir à			
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent		Pouvoir à	MACÉ	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric			Pouvoir à	QUIN	Michel	Présent
FOURNEAUX LE VAL	LEVEQUE	Sabrina	Présente		Pouvoir à	GUILLLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente		Pouvoir à	JULES	Vincent	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François	Présent		Pouvoir à	LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	SAINTOT	Yves	Présent		Pouvoir à	GUERVENO	Jean-Pierre	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert			Pouvoir à	CATHERINE	Emmanuel	Présent
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOËL	Michel	Présent		Pouvoir à	NOËL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	CARUHEL	Jérôme	Présent		Pouvoir à	LECOEUR	Arnaud	
LEFFARD	MURGEY	Jean-Claude	Présent		Pouvoir à	AUBRY	Thomas	
LES ISLES BARDEL	MARIE	Véronique	Présente		Pouvoir à	DENIS	Jean-Charles	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien			Pouvoir à	KIPRÉ	Théodore Emmanuel	Présent
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain		Absent	Pouvoir à	DUBOIS	Mélina	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent		Pouvoir à	GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	GUICHET-LEBAILLY	Sabine			Pouvoir à	SALLEY	Sébastien	Présent
MARTIGNY SUR L'ANTE	CAHOURS	Michel	Présent		Pouvoir à	BROUILLIARD	Benoit	
MORTEAUX COULBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent		Pouvoir à	FIOR	Françoise	
NORON L'ABBAYE	PUPIN	Nicolas	Présent		Pouvoir à	LESAGE	Lydie	
NORREY EN AUGÉ	HATREL	Didier		Absent	Pouvoir à	RICHARD	Laurent	
OLENDON	DELAROCHE	Ingrid	Présente		Pouvoir à	BOUFFAY	Prisca	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	LEFOYER	Gaël	Présent		Pouvoir à	SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	RAULT	Thierry	Présent		Pouvoir à	ANQUETIL	Maryline	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel	Présent		Pouvoir à	DE PELLEGARS-MALHORTIE	Catherine	
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent		Pouvoir à	GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	ALLIZARD	Arthur	Présent		Pouvoir à			
PONT D'OUILLY	LAIR	Audrey		Absente	Pouvoir à			
POTIGNY	LEMARCHAND	Hélène	Présente		Pouvoir à			
POTIGNY	FAUCHER	Ludovic	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	MACREL	Gwladys	Présente		Pouvoir à			
POTIGNY	CHAUVIÈRE	Alexis			Pouvoir à Hélène LEMARCHAND			
POTIGNY	GOSIK	Sandrine			Pouvoir à Gwladys MACREL			
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente		Pouvoir à	HEUZÉ	Xavier	
ROUVRES	PIERRE	Pascal	Présent		Pouvoir à	FOUILLEUL	Julien	
SAINT GERMAIN LANGOT	BURON-LEDARD	Nadège	Présente		Pouvoir à	KLEIN	Yann	
SAINT MARTIN DE MIEUX	BOURGE	Mathieu	Présent		Pouvoir à	FERRY	Magali	
SAINT PIERRE CANIVET	BOURY	Stéphane	Présent		Pouvoir à	BOUQUEREL	Florence	
SAINT PIERRE DU BU	GROUT	Denis	Présent		Pouvoir à	LEBLEU	Emmanuel	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent		Pouvoir à	ROUSSEAU	Emilie	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent		Pouvoir à	GASNIER	Elisabeth	
SOUOMONT SAINT QUENTIN	MEUDEC	Laure	Présente		Pouvoir à	ROCHE	Philippe	
TREPREL	COUTURE	Dominique	Présent		Pouvoir à	OCTAVE	Olivier	
USSY	DELILE	Eric		Absent	Pouvoir à			
USSY	AGUIRREBENGOA	Lise	Présente		Pouvoir à			
VENDEUVRE	LE CANNEUIER	Cédric	Présent		Pouvoir à			
VENDEUVRE	VANHOUTTE	Arnaud	Présent		Pouvoir à			
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent		Pouvoir à	LEBRETON	Lucie	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	HOSTE-RAMON	Charlotte	
VIGNATS	DEWAËLE	Kévin	Présent		Pouvoir à	VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	BOROVSAK	Gilbert	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent		Pouvoir à	LEFEVRE	Pascal	

ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

L'article L2122-22 du CGCT prévoit que le maire (et par extension le Président) peut par délégation du conseil, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat : [...]

30° D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à un seuil fixé par délibération du conseil municipal, qui ne peut être supérieur à un seuil fixé par décret.

Le décret n°2026-118 du 20 février 2026 prévoit que le seuil de délégation fixé par délibération ne peut être supérieur à 200 euros.

Il est donc proposé de modifier cette délégation au Président à ces admissions en non-valeur concernant une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 200 euros.

Le Conseil communautaire

- Vu l'article D2122-7-2 du CGCT ;
- Vu le décret n°2026-118 du 20 février 2026 ;
- Vu la délibération n°55/2026 du Conseil communautaire du 11 avril 2026 ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 17 septembre 2026 ;
- Considérant l'intérêt d'étendre les délégations du Conseil communautaire au Président concernant l'admission de titres de recettes pour des créances irrécouvrables d'un montant inférieur à 200 euros ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 75
	Pour : 75
	Contre : 0

- **APPROUVE** ainsi la modification de la délégation accordée au Président dans le cadre des admissions en non-valeur concernant les créances irrécouvrables d'un montant inférieur à 200 € ;
- **DECIDE** que les Vice-présidents pourront également signer ces décisions, dans les limites des délégations qui leur sont données par le Président ;
- **RAPPELLE** que le Président devra rendre compte des décisions qu'il aura prises en vertu de ces délégations à l'occasion des plus proches Conseils communautaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : 6/10/2026
Et de la publication électronique le : 8/10/2026

Le Président
DEWAËLE Kévin
